



Obtention d'une injonction d'éloignement

Par **eslet**, le **15/07/2009** à **13:28**

Bonjour,

Je suis sortie pendant 2 mois avec un monsieur de 36 ans, j'en ai 24, que j'ai quitté depuis février 2009, et depuis c'est harcèlement, menaces et violences verbales et physiques.

Je sors d'une hospitalisation suite à un accident de voiture causé par lui, jeudi dernier. Il m'a déjà étranglé plusieurs fois, cassé le nez, violences de plus qui m'avait poussé à porter plainte. Sa peur d'avoir des ennuis judiciaires, il m'a supplié de retirer la plainte, je l'ai fait le 22 mai dernier et il n'a pas arrêté et tenu sa promesse de me laisser tranquille.

J'aimerais que vous m'aidiez svp, en m'indiquant la procédure à suivre pour obtenir une injonction d'éloignement.

Mille merci d'avance pour vos réponses

Lettie

Par **citoyenalpha**, le **15/07/2009** à **14:42**

Bonjour

déposer plainte et arrêter de lui pardonner. Cet homme a un problème et vous devez vous en éloigner.

adressez vous au procureur afin d'obtenir la mise en place d'un contrôle judiciaire avec interdiction de vous approcher. Informer le distinctement de votre peur et de votre certitude quand aux risques physiques que vous encourez en l'autorisant à s'approcher de vous. En cas de manquement cet homme encourra le placement en détention provisoire.

Munissez vous de tous les éléments (certificats médicaux, nom de témoins, ancien dépôt de plainte)

Certes votre ex n'est pas le diable mais il est violent et la violence n'est point une preuve d'amour dans notre société. Votre ex doit se faire soigner. Protégez vous et portez plainte pour vous et pour toutes les femmes qui subissent régulièrement des violences de leur "compagnon"

Restant à votre disposition.

Par **eslet**, le **15/07/2009** à **16:01**

Bonjour

Qui que vous soyez, je vous remercie de tout coeur, mon reponse me soulage et je vais de ce pas au commissariat,
Merci beaucoup

Par **citoyenalpha**, le **15/07/2009** à **16:04**

Avec plaisir

et prenez confiance en vous vous êtes plus forte que vous ne le pensez

Par **independance**, le **08/04/2015** à **18:16**

Je suis dans le même cas que toi, je sors avec un homme depuis 5 ans et il a commencé a montrer des signes de jalousie très rapidement. Au départ, je trouvais sa mignon car je pensais qu'il m'aimait profondément puis j'ai vite compris que c'était maladif et j'ai perdu mes amies, ma vie sociale, ma personnalité, ma confiance en moi. Je suis une femme courageuse et très caractérielle mais face à l'amour que je lui porté et face a cette solitude, je me suis vite retrouvé dans une situation qui me dépassé. Jus qu'au jour où j'ai décidé de le quitter et il m'a planté. J'ai traversé cette épreuve seul. Il a toujours nié m'avoir fait du mal. Mais il m'avait détruit profondément de l'intérieur. Ironie, je lui ai pardonné. il a toujours été très fort a me et a se persuader qu'il m'aimait. Mon amour, ma naïveté et ma faiblesse m'ont fait oublier les raisons du pourquoi j'étais parti. J'ai aimé cet homme éperdument à m'en oublier et a ne plus m'aimer. Quelques années plus tard, j'ai commencés à faire le deuil de ce drame et je recommençais a me reconstruire. J'ai appris qu'il avait une double vie. Je suis devenue littéralement folle. J'ai perdu pied et je me suis auto mutilé. Je me suis profondément détesté

de lui avoir pardonné. Mais il ne veut toujours pas me laisser partir. Je n'ai jamais porté plainte, jamais constituer de dossier et j'en ai jamais parlé. Je suis désemparée de cette situation. Nous partageons malheureusement un appartement, dont d'ailleurs il ne s'acquitte pas de ces dettes. Je suis psychologiquement et financièrement à plat, dépourvue, épuisée. J'aimerais que cet homme s'éloigne à tout jamais de moi, que je puisse me reconstruire et commencer ma vie.

Pourquoi ais je tout le temps le poids de la culpabilité qui m'écrase? Comment faire pour fuir a jamais ce cauchemar qui m'étouffe et qui m'empêche de vivre. Ce poison qui détruit ma vie et qui grignote chaque parcelle de mon corps??

A qui m'adresser? Quoi Faire? Je ne veux plus fuir. Je suis rentrée une longue période chez mes parents afin de me reposer et de retrouver du réconfort mais je n'ai retrouvé que jugement et un manque de compréhension venant de ma famille. J'ai réintégré mon appartement où se trouvent nos affaires et notre vie commune. Mais je ne peux plus m'infliger cette situation qui accapare mon esprit et m'empêche d'avancer, de réaliser mes rêves. Car c'est tout ce qu'il me reste. Le droit de rêver d'un jour d'être libre... libre sans emprise psychologique, libre de choisir, libre de pensée